



ACTINS ET MESURES D'ACCOMPAGNEMENT EN FAVEUR DES PERSONNES HANDICAPÉES

Nous sommes  arseille





MISE EN ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX :

- Action conduite depuis dix ans ayant permis la mise en accessibilité de très nombreux bâtiments publics : écoles, crèches, équipements sociaux, bâtiments sportifs, bâtiments administratifs, équipements culturels.
- Investissement de 25 millions dédiés à ces opérations.
- Réalisation d'un diagnostic d'accessibilité de 1 258 bâtiments.



ACCOMPAGNEMENT DE PLUSIEURS DISPOSITIFS D'AIDE À LA SCOLARISATION, À L'ORIENTATION ET À L'INTÉGRATION PROFESSIONNELLE :

• Plateforme ESPERANZA dans des locaux municipaux :

- création et financement d'une plateforme unique en France pour l'accompagnement d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes avec autisme en partenariat avec l'Education Nationale, le Centre Hospitalier Spécialisé Valvert (secteur sanitaire), l'Association Médico-Sociale de Provence (secteur médico-social).
- Aménagement des locaux scolaires pour l'accueil des 2 Unités d'enseignement en maternelle accueillant des enfants avec autisme créés par l'A.R.S. P.A.C.A. et l'Education Nationale.
- Financement et suivi du dispositif expérimental d'insertion socio-professionnelle DéfiPro en faveur d'adolescents et de jeunes adultes avec autisme (syndrome d'Asperger) en partenariat avec l'A.P.H.M. et l'A.R.S. P.A.C.A.



ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS HANDICAPÉS PENDANT LA PAUSE MÉRIDIENNE ET PENDANT LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES :

- 186 agents accompagnent 203 enfants durant le temps de cantine dans 142 écoles (65 maternelles et 77 primaires).
- 40 agents accompagnent 72 enfants durant les T.A.P. (mardi et jeudi après midi) dans 48 écoles (18 maternelles et 30 primaires).



DISPOSITIF D'ACCÈS À LA BAIGNADE POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES :

- Dispositif labellisé « Tourisme et Handicap » depuis 2005 (1^{ère} plage littorale labellisée en France).
- Mise à disposition de fauteuils amphibies pour personnes à mobilité réduite dépendante avec accompagnement individualisé.
- Agents d'accueil et d'accompagnement, espace de changes et de repos, lit médicalisé toilettes, douches, espace de détente, places de parking dédiées pour la saison 2016, 556 personnes en ont bénéficié.



FINANCEMENT D'ACTIVITÉS NAUTIQUES ET SPORTIVES ADAPTÉES (PLONGÉE, VOILE, AVIRON...) :

- Base Municipale du Roucas Blanc, 480 personnes handicapées ont participé à des activités de voile.
- Base Municipale de Corbières, 940 personnes handicapées ont participé à des activités nautiques et sportives.





Mise en accessibilité des bâtiments municipaux :

- Action conduite depuis dix ans ayant permis la mise en accessibilité de très nombreux bâtiments publics : écoles, crèches, équipements sociaux, bâtiments sportifs, bâtiments administratifs, équipements culturels.
- Investissement de 25 millions dédiés à ces opérations.
- Réalisation d'un diagnostic d'accessibilité de 1 258 bâtiments.



Accompagnement de plusieurs dispositifs d'aide à la scolarisation, à l'orientation et à l'intégration professionnelle :

• Plateforme ESPERANZA dans des locaux municipaux :

- création et financement d'une plateforme unique en France pour l'accompagnement d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes avec autisme en partenariat avec l'Education Nationale, le Centre Hospitalier Spécialisé Valvert (secteur sanitaire), l'Association Médico-Sociale de Provence (secteur médico-social).
- Aménagement des locaux scolaires pour l'accueil des 2 Unités d'enseignement en maternelle accueillant des enfants avec autisme créés par l'A.R.S. P.A.C.A. et l'Education Nationale.
- Financement et suivi du dispositif expérimental d'insertion socio-professionnelle DéfiPro en faveur d'adolescents et de jeunes adultes avec autisme (syndrome d'Asperger) en partenariat avec l'A.P.H.M. et l'A.R.S. P.A.C.A.



Accompagnement des enfants handicapés pendant la pause méridienne et pendant les Temps d'Activités Périscolaires :

- 186 agents accompagnent 203 enfants durant le temps de cantine dans 142 écoles (65 maternelles et 77 primaires).
- 40 agents accompagnent 72 enfants durant les T.A.P. (mardi et jeudi après midi) dans 48 écoles (18 maternelles et 30 primaires).



Dispositif d'accès à la baignade pour les personnes handicapées :

- Dispositif labellisé « Tourisme et Handicap » depuis 2005 (1^{ère} plage littorale labellisée en France).
- Mise à disposition de fauteuils amphibies pour personnes à mobilité réduite dépendante avec accompagnement individualisé.
- Agents d'accueil et d'accompagnement, espace de changes et de repos, lit médicalisé toilettes, douches, espace de détente, places de parking dédiées sont ainsi mis à la disposition des personnes handicapées.
- Pour la saison 2016, 556 personnes en ont bénéficié.



Financement d'activités nautiques et sportives adaptées (plongée, voile, aviron...) :

- Base Municipale du Roucas Blanc, 480 personnes handicapées ont participé à des activités de voile.
- Base Municipale de Corbières, 940 personnes handicapées ont participé à des activités nautiques et sportives.



Pour tout renseignement, s'adresser à la Division des Personnes Handicapées
dph@mairie-marseille.fr - 04 91 55 92 44